

TRAME INDICATIVE DE RAPPORT



RAPPORT DE SIMULATION DE L'EXPOSITION

Selon les lignes directrices nationales ANFR du 23 décembre 2015

Référence du rapport de simulation : 92020_009_07

Commune: Châtillon

Adresse de l'installation : 67 rue Pierre Brossolette

Validation: Florence Bramoullé, Chargée des relations avec les collectivités territoriales, 28/06/18

TABLE DES MATIERES

1.	S	ynthèse	3
		escription du projet	
		lan de situation	
		aractéristiques de l'installation	
5.	R	ésultats de simulationésultats de simulation	7
	a)	Représentation du niveau de champ simulé à 1,5 m par rapport au sol en intérieur	8
	b)	Simulations à différentes hauteurs	9
	c)	Conclusion	. 11

Objet du rapport

L'objet du document est de présenter les résultats de la simulation en intérieur de l'exposition aux ondes émises par le projet d'installation radioélectrique située 67 rue Pierre Brossolette à Châtillon, diffusant les technologies dont le détail est explicité dans le chapitre 4, 3G dans les bandes 900 et 2100 MHz et 4G dans les bandes 700, 1800 et 2600 MHz selon les lignes directrices nationales¹ publiées le 23 décembre 2015 par l'Agence nationale des fréquences.

Les résultats de la simulation ne valent que pour l'installation spécifiée de FREE MOBILE.

Une simulation ne peut pas remplacer la mesure du niveau réel d'exposition une fois l'installation en service. Seule une mesure réalisée conformément au protocole de mesure in situ ANFR/DR15² en vigueur par un laboratoire accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC) permet de déterminer le niveau d'exposition réel et de vérifier le respect des valeurs limites d'exposition.

1. Synthèse

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m.

L'exposition maximale simulée en intérieur pour le projet d'implantation de l'installation située 67 rue Pierre Brossolette à Châtillon est comprise entre 3 et 4V/m pour les azimuts 40°, 140° et 300°.

Le niveau maximal d'exposition simulé en intérieur à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est inférieur à 1 V/m.

¹ Cette publication des lignes directrices nationales est prévue à l'article 2 de la loi n°2015-136 du 9 février 2015 qui dispose que « dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, l'Agence nationale des fréquences publie des lignes directrices nationales, en vue d'harmoniser la présentation des résultats issus des simulations de l'exposition générée par l'implantation d'une installation radioélectrique ».

² Ce protocole de mesures a été publié au Journal Officiel de la République française, n°0256 du 4 novembre 2015 page 20597 texte n°34, Arrêté du 23 octobre 2015 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2003 relatif au protocole de mesure in situ visant à vérifier pour les stations émettrices fixes le respect des limitations, en termes de niveaux de référence, de l'exposition du public aux champs électromagnétiques prévu par le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002, JORF n°0256 du 4 novembre 2015.

2. Description du projet

Le projet d'implantation de l'installation située 67 rue Pierre Brossolette permettra de déployer la 3G dans les bandes 900 et 2100 MHZ et la 4G dans les bandes 700 MHz, 1800 MHz et 2600 MHz afin de desservir les abonnés du quartier.

Description de l'installation					
Coordonnées géographiques (Lambert 2 étendu)	Latitude : 595682 Longitude : 2422381				
Altitude au milieu de l'antenne	143,95 m				
Hauteur du support	9,20 m				
Adresse	67 rue Pierre Brossolette				
Nombre d'antennes	3				
Туре	Panneau				
Systèmes	3G/4G				
Azimuts (en degrés)	40°/140°/300°				
Hauteur (hauteur au milieu de l'antenne)	10,95 m				
Bandes de fréquences utilisées	700 MHz / 900 MHz / 1800 MHz / 2100 MHz / 2600 MHz				

3. Plan de situation

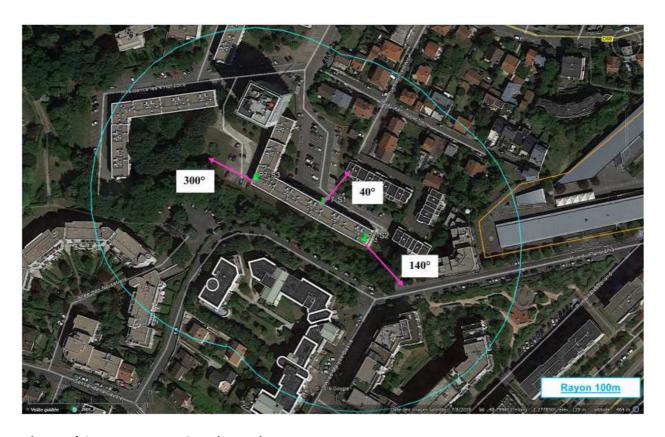


Photo aérienne, source : Google earth

Liste des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m

Les établissements particuliers sont identifiés sur la carte.

	Туре	Nom	adresse
1	Groupe scolaire	Des Sablons	25 villa des Paroseaux

4. Caractéristiques de l'installation

a) Azimut 40°, HMA= 10,95 m

	4G	3G	4G	3G	4G
Bande de fréquence	700 MHz	900 MHz	1800 MHz	2100 MHz	2600 MHz
Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	40 W	20 W	40 W	20 W	40 W
Tilts (degrés)	6°	6°	4 °	4 °	4 °

b) Azimut 140°, HMA= 10,95 m

	4G	3G	4G	3G	4G
Bande de fréquence	700 MHz	900 MHz	1800 MHz	2100 MHz	2600 MHz
Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	40 W	20 W	40 W	20 W	40 W
Tilts (degrés)	6°	6°	4 °	4 °	4 °

c) Azimut 300°, HMA= 10,95 m

	4G	3G	4G	3G	4G
Bande de fréquence	700 MHz	900 MHz	1800 MHz	2100 MHz	2600 MHz
Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	40 W	20 W	40 W	20 W	40 W
Tilts (degrés)	6°	6°	4 °	4 °	4 °

5. Résultats de simulation

La simulation est réalisée en espace libre pour différentes hauteurs [sans tenir compte des effets dus au bâti (réflexion, réfraction, diffraction, masquage, angle d'incidence de l'onde)].

Les valeurs présentées correspondent au niveau cumulé de l'exposition en intérieur en volts par mètre : V/m aux ondes émises par l'installation située 67 rue Pierre Brossolette avec un abaissement de 20 % correspondant à l'atténuation due à un simple vitrage.

Les simulations sont réalisées en zone urbaine avec la résolution suivante : 1 m.

Un facteur de réduction 1,6 est appliqué au niveau calculé à puissance maximale des émetteurs de téléphonie mobile. Cette valeur déterminée par l'Agence nationale des fréquences correspond au facteur médian observé sur les mesures réalisées en [2014] entre la valeur cumulée extrapolée et la mesure large bande du cas A, quand la téléphonie mobile domine.

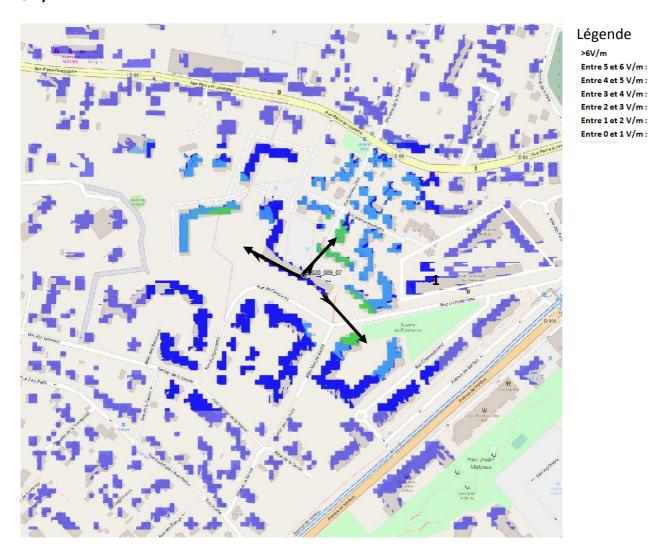
Les couleurs affichées sur les cartes suivent le code couleur suivant :

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

a) Représentation du niveau de champ simulé à 1,5 m par rapport au sol en intérieur

La simulation à 1,5 m par rapport au sol en intérieur est réalisée à partir du modèle numérique de terrain interpolé au pas de 1 m.

À 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m.



Logiciel de simulation ATOLL, éditeur Forsk

<u>Exposition simulée en intérieur au niveau des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m</u>

	Туре	Nom	adresse	Niveau estimé
1	Groupe scolaire	Des Sablons	25 villa des Paroseaux	Inférieur à 1 V/m

b) Simulations à différentes hauteurs

Les antennes projetées sont directives.

Une modélisation est réalisée par antenne. Pour chacune, l'environnement est différent, l'exposition maximale calculée ainsi que la hauteur correspondante varient d'une antenne à l'autre. Ce projet comporte 3 antennes, 3 simulations ont été réalisées.

Azimuts 40°/140°/300°

Les simulations à différentes hauteurs par rapport au sol sont réalisées à partir du modèle numérique de terrain interpolé au pas de 1 m.

a. Azimut 40°

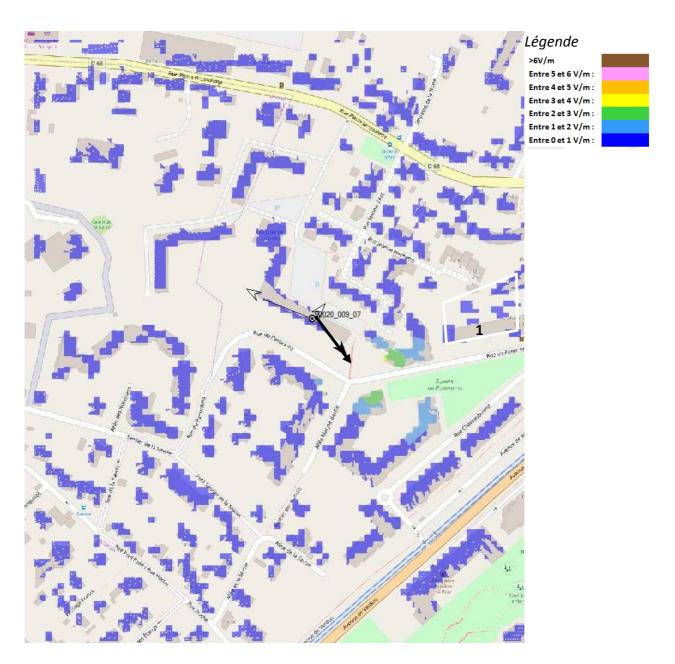
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 6 m.



Logiciel de simulation ATOLL, éditeur Forsk

b. Azimut 140°

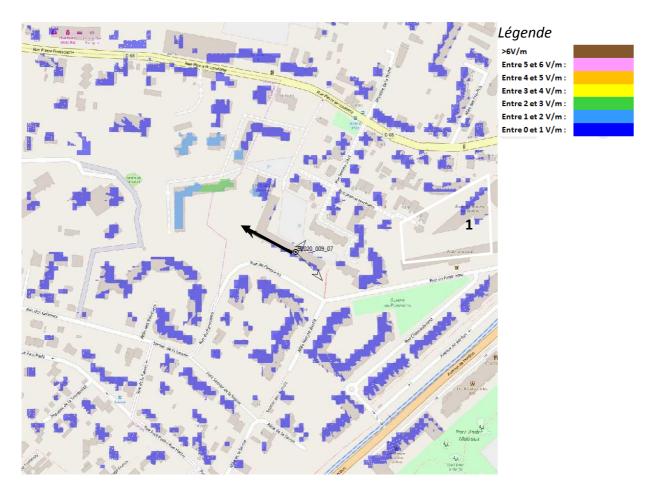
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 8 m.



Logiciel de simulation ATOLL, éditeur Forsk

c. Azimut 300°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 7 m.



Logiciel de simulation ATOLL, éditeur Forsk

c) Conclusion

Les simulations indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne :

	Azimut 40°	Azimut 140°	Azimut 300°
Niveau maximal	entre 3 et	entre 3 et	entre 2 et
	4 V/m	4 V/m	3 V/m
Hauteur	6 m	8 m	7 m

Les niveaux calculés en intérieur dans les établissements particuliers à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.